



# LE TERRE-NEUVA

Organe de la Société des Oeuvres de Mer

Rédaction : Maison de Famille des Oeuvres de Mer — Saint-Pierre et Miquelon

## Exploitation des sous-produits de pêche

L'exploitation des sous-produits de pêche donne lieu à des résultats intéressants, pour une dépense relativement minime, lorsqu'on dispose d'une force motrice de réserve comme cela a lieu pour les chalutiers qui, en dehors des grandes traversées, ne travaillent pas en général à toute puissance. C'est ainsi que beaucoup de chalutiers sont maintenant disposés pour tirer parti des foies d'une façon industrielle. Ils savent ? peut-être moins que les foies des sélaciens et des raies surtout, qu'ils rejettent dédaigneusement, sont extrêmement riches en azote, tout autant sinon plus que les foies de morues.

Mais il est d'autres richesses inexploitées qui, à l'heure actuelle sont gaspillées d'une façon lamentable au plus grand dam de l'armement. Il ne faut jamais perdre de vue que l'un des plus grands problèmes économiques de l'heure actuelle est la captation de l'azote ou de ses dérivés, et que le poisson est très riche en azote. C'est même la principale raison pour laquelle sa chair est si nutritive et remplace même avantageusement la viande. Cet azote on en a besoin partout. Ce qui vient de la terre retourne à la terre après avoir été transformé par cette usine permanente qu'est le corps vivant.

Nous vivons, nous nous nourrissons d'azote, non seulement par l'air que nous respirons mais par les aliments que nous ingérons. Les animaux, comme nous, ont besoin d'azote; les plantes également qui le tirent de l'air de la terre et des engrâis.

C'est pour cette raison que les déchets de poisson constituent un engrâis excellent; c'est pour cette raison qu'on peut tirer des parties du corps du poisson que l'homme préfère ne pas absorber pour son usage personnel un aliment très riche, pour les poules, pour les porcs, pour les bestiaux même.

Que ne tire-t-on pas de la mer dans cet ordre d'idées ?

Combien de pêcheurs savent-ils que ces masses de goemons qu'ils extraient de nos côtes de Bretagne vont en Allemagne, et reviennent plus tard sous la forme de ces tourteaux dont nos fermes modèles sont avides depuis qu'elles ont reconnu l'excellent effet pour leurs bêtes ?

Combien de pêcheurs savent-ils que ces déchets d'usines de séchage ou de saurisage qu'ils voient déblayer de temps à autre, par quelque tombeau mal odorant, serviront à faire de l'engrais; et qu'il suffit d'un certain degré de propreté ou d'une certaine absence de sel dans ces détritus pour que les procédés industriels que nous avons à l'heure actuelle à notre disposition puissent produire, au lieu d'un engrâis, une nourriture excellente et absolument saine pour le bétail ?

Il en est ainsi pourtant. Si nous laissons de côté les procédés mécaniques qui n'auront été qu'une étape dans la voie du progrès pour envisager les procédés d'extraction chimique à l'aide de dissolvants appropriés, les résultats obtenus sont véritablement surprenants. Ces procédés sont étrangers, soit, mais en attendant d'en avoir de français, il ne nous est pas défendu de les utiliser.

Parmi les divers modes d'extraction

actuels, l'un des plus intéressants est sans contredit le procédé à la benzine. D'une tonne de mauvais poisson ou même de déchets il permet de retirer 166 litres d'huile et 400 kilos de farine. Si l'on songe que le litre d'huile non raffiné, tel qu'il se comporte au sortir des appareils vaut 2 francs 50 et la farine si elle est faite avec des résidus non salés 1 franc le kilogramme, on peut s'apercevoir par une simple multiplication que cette tonne de déchet est susceptible de produire pour 400 francs d'huile et 400 francs de farine.

Or, il vous en passez par les mains des tonnes de déchet pendant une campagne !

Il y a d'abord tout le faux poisson, j'entends par là, non pas le flétan ou l'ançon, qui ne sont des faux poissons en France, que parce que nous n'avons la manière de nous en servir alors qu'en Angleterre et en Amérique ils sont pris, et pris justifiée, par leur qualité et la finesse supérieure de leur chair. Je parle de tout ce que l'on jette, les raies, les chiens de mer, les balais, etc. Il y a des jours où le pêcheur se désole parce qu'il ne rapporte rien. Cela ne veut pas dire bien souvent qu'il n'a rien trouvé, mais que ses lignes sont couvertes d'espèces qui n'ont pour lui aucune valeur parce qu'il ne sait quoi en faire. C'est l'histoire de la perle trouvée par la poule :

Le moindre grain de mil ferait mieux mon ailaire !

Et les déchets ? Quelle quantité de déchets jetez-vous à la mer journallement ? Avec la tête, les arêtes et les triples, il n'y a pas loin du tiers en poids de la morue. Savez-vous qu'il y a de l'azote dans tout cela et qu'au bout du voyage c'est une fortune que vous avez ainsi dédaignée ?

Un voilier qui rapporte 200 tonnes de morue ou 4.000 quintaux c'est-à-dire un petit navire a jeté un tiers de son poids total de faux poisson soit 100 tonnes. En général l'opération a lieu dans les dorés pour les voiliers, c'est plus vite fait. Il a jeté un autre tiers de déchets soit cent tonnes au total 200 tonnes. Si vous multipliez 200 par 800 vous vous apercevez que vous avez perdu 160.000 francs ce qui en face de 4.000 quintaux à 120 francs ou 480.000 francs représente une quantité qui n'est pas à dédaigner. Pour les avoir direz-vous il faut débours de l'argent. Est-ce ce que vos 480.000 francs ne vous ont rien coûté ?

COMMANDANT BEAUGÉ.

## LETTRE AUX TERRE-NEUVAS

Mes chers Amis !

Ceux d'entre vous qui ont fait la Grande Guerre dans l'armée de terre, aux marins ou aux fusiliers-marins par exemple, vous raconteront que pendant l'hiver de nombreux poilus étaient touchés par un ennemi sournois, installé dans leurs propres tranchées : le pied gelé.

Par sa faute, combien d'estropiés, combien d'amputés !

Cet ennemi vous guette vous aussi, marins de grande pêche, que ce soit sur les Banques de Terre-Neuve, en Islande ou dans la Mer du Nord ! Pour être moins fréquent, le danger n'en est pas moins réel et fait tous les ans un certain nombre de victimes : sachez donc le prévenir.

La cause la plus importante de la gelure des pieds est naturellement le froid ; mais

il n'est pas nécessaire d'être au froid intense pour occasionner des accidents graves, et la gelure peut se produire alors même que la température n'est pas descendue à zéro, avant même que la glace ne soit formée !

Le froid seul n'agirait pas le plus souvent si d'autres causes n'intervenaient pas ; c'est ainsi qu'un froid sec est moins dangereux qu'un froid humide,

Les pieds gelés étaient plus nombreux dans les tranchées boueuses et inondées que dans les tranchées sèches et bien drainées. D'autre part, la gelure atteignait uniquement ceux qui stationnaient des journées entières dans les tranchées, piétinant sur place, ou collés au parapet, ou accroupis tant bien que mal dans les abris. Les hommes de corvée, les agents de liaison, tous ceux qui se déplaçaient, qui marchaient, qui n'étaient pas forcés de stagner, tous ceux-là restaient indemnes.

L'action du froid est d'autant plus grande que la circulation se fait plus mal : les chaussures trop étroites, les bandes, les liens caleçons, étant des obstacles à la bonne circulation du sang, favorisent la gelure des pieds.

Eh bien, pêcheurs, considérez la manière dont vous pratiquez la pêche ; et dites-moi si vous ne réunissez pas toutes les conditions nécessaires pour avoir les pieds gelés : le froid, l'humidité, les longues heures d'immobilité dans le doré à demi rempli

d'eau, les pieds mouillés, malgré les grosses bottes, par les embruns qui imprègnent tout et collent les vêtements à la peau, les liens des caleçons, les pansements trop serrés sur les plaies des jambes, tout y est !

Que se passe-t-il en cas de gelure de pieds ?

A la sensation très désagréable de froid intense succède bientôt un engourdissement analogue à « l'onglée » des mains ; puis le pied perd sa sensibilité.

Non seulement le malade ne sent plus son pied, mais encore il ne sent plus les piqûres, les pincements, qu'on peut faire à ce pied. Si l'action du froid persiste, les phénomènes plus graves apparaissent ; le pied devient douloureux, il « lance », en même temps au lieu de rester blanc, il commence à rougir et gonfle, la peau est tendue, luisante.

A partir de ce moment, attention !

Si des soins énergiques ne sont pas donnés immédiatement, le mal va empirer rapidement, pour aboutir souvent à la gangrène avec toutes ses complications, perte des orteils, du pied, etc.... C'est que ce pied d'où la vie se retire peu à peu, va devenir une proie facile pour tous les microbes qui vivent sur la peau et dans les chaussures ; ils pénètrent dans les chairs par toutes les portes d'entrées que créent les écorchures, les gercures, les plaies : ils vont infecter le membre. Or, ces microbes qui existent toujours, même sur des pieds propres, pullulent sur les pieds sales et dans les chaussures ; et ces plaies, vous en avez toujours quelques-unes, pêcheurs mes amis, vous dont les grosses bottes de cuir blessent souvent l'orteil ou le talon.

Vous savez maintenant quelles précautions vous devez prendre pour éviter ces accidents. Prenez des chaussures larges, dans lesquelles les pieds soient à l'aise et ne risquent pas de se blesser ; les bottes de caoutchouc sont les meilleures. A défaut, prenez soin de vos bottes de cuir, que l'eau de mer racornit vite ; graissez-les de temps en temps pour les entretenir souples. Par temps froid, ne gardez pas vos pieds mouillés, essuyez-les et frictionnez-les, au besoin graissez-les avec un peu de suif. Ne

*Leur dépôt legal  
à l'Etat le 24 juillet  
Cham*

“ Vivre, c'est aimer toujours, jusqu'à la fin, jusqu'au sacrifice ; c'est prendre aux jours qui passent le bien qui ne passe pas ”

H. BORDEAUX.



1925

serrez pas les liens du caleçon, ni les bandes de vos pansements si vous avez une blessure à la jambe ou au pied. Tenez vos pieds bien propres, layez-les le plus souvent possible, sans négliger la rainure des ongles. Prenez garde aux petites plaies, soignez-les dès que vous vous apercevez de leur présence avec une goutte de teinture d'iode.

Si malgré tout, un beau jour, ayant froid aux pieds depuis un moment, vous commencez à éprouver les premiers symptômes du mal, des picotements, des élancements douloureux, n'attendez pas plus longtemps ! Déchaussez-vous, regardez vos pieds, pincez-les un peu partout : si vous ne sentez pas les pincements, il est grand temps d'agir ! Souvenez-vous que rien n'est plus dangereux, dans ces conditions, que de se chauffer les pieds près du feu ; par conséquent ne vous approchez pas du poêle. Mais essuyez bien vos pieds, puis massez-les, frictionnez-les avec vos mains, doucement d'abord, puis progressivement de plus en plus fort. S'il tombe de la neige, faites les摩擦 avec de la neige. Au bout d'un moment faites les摩擦 avec de l'alcool camphré, de l'eau-de-vie. Massez et frictionnez jusqu'à ce que la circulation du sang soit rétablie ; elle le sera quand les

sensibles à la piqûre d'une épingle et remueront à votre volonté. Alors seulement vous pourrez vous approcher du feu sans danger. Si par hasard la gelure a été plus forte, si par une grave imprudence vous ne vous êtes pas soigné tout de suite, il peut se former des cloques sur le pied. Dans ce cas encore frictionnez et massez. Si les cloques sont intactes, respectez-les. Si elles sont crevées, coupez la peau morte avec des ciseaux flambés à une flamme d'alcool. Puis lorsque la circulation sera établie, saupoudrez les cloques et les plaies avec de la poudre d'iodoforme et faites un pansement avec de l'ouate bien propre, pansement bien matelassé, enveloppant tout le pied, pas trop serré, que vous ne renouvellerez qu'au bout de 4 ou 5 jours.

Le Morticole du Banquereau.

## Douchez-vous !

Comme cela est facile et aussi utile, pour ceux qui travaillent dans la saumure, le charbon, le poisson, pour vous surtout, marins, qui ne passez vos journées ni à compter des perles, ni à plisser de la soie ou du velours !

Dix belles pommes-arrosoirs vont déverser en douceur sur vos têtes, une eau limpide et tiède, pour délasser vos membres engourdis, fatigués d'un dur labeur, et vous lavez jusqu'aux pieds.

On disait jadis, et avec raison, que les marins-pêcheurs de morues ne se lavaient que lorsque l'occasion les jetaient à l'eau. Or, comme c'était bien entendu dans l'eau salée, ce bain forcé n'était guère hygiénique !

On objectait, que le temps faisait défaut, que l'eau douce, le savon, manquaient totalement à bord, bref, c'était bien une affaire d'Etat, de recevoir quelques gouttes d'eau, au moins sur le nez !

Réjouissez-vous, désormais vous avez un Etablissement-Douches à votre disposition, et vous n'aurez qu'à vous y présenter tous les Jeudis et Samedis soirs de 8 à 10 heures, et vous recevezz gratuitement et largement une douche salutaire. Tout fonctionne à souhait, qu'on se le dise et sachez en profiter, c'est la santé !



## Le signal d'alarme

Le drapeau rouge n'est pas toujours le signe de la Révolution et des émeutes sanglantes. Déployé le long de la voie du chemin de fer, c'est le signal d'alarme, il avertit le mécanicien qu'il faut s'arrêter et qu'il y aurait du danger à aller plus loin.

Marius Martin, mécanicien aux chemins de fer de l'Etat, avait expliqué cela à sa petite Mariette. L'enfant lui dit :

— Alors, quand tu vois le drapeau rouge, tu t'arrêtes ?

— Oui, certes, sans quoi j'irai à la mort.

Marius était un brave homme, mais il avait l'habitude de boire, et quand il avait bu, il était méchant. Mariette en gémissait, et puis elle avait entendu dire : l'ivrognerie conduit à la mort. Elle songea...

Le soir du jour où avait lieu cette conversation, quand le mécanicien rentra chez lui, il alla droit à l'armoire pour prendre sa bouteille d'eau-de-vie, mais il aperçut un petit drapeau rouge attaché au goulot.

— Tiens, dit-il, le signal d'alarme ! Et il s'arrêta.

Ce fut le commencement d'une conversation qui fit le bonheur de cet homme et de sa famille.

## Echos de 'chez nous'

### RÉGION DE ST-MALO

#### SAINT-MALO

## LA SAINT-YVES

Avocats et avoués de Saint-Malo et Dinan ont fêté, samedi dernier, leur traditionnelle Saint-Yves, à Sables-d'Or-les-Pins.

Ce fut une journée charmante dont les membres des deux barreaux de la Rance garderont le meilleur souvenir.

L'accueil le plus aimable leur était réservé sur cette plage nouvelle. Après un déjeuner intime qui fait le plus grand honneur au maître-d'hôtel du Camping-House, les excursionnistes visitèrent, sous la conduite du meilleur des cicerones, la pittoresque Vallée de Diane, l'une des sept vallées qui avoisinent la station ; le Bois d'Amour aux ombres fraîches, les jardins et potagers du lieu, l'hostellerie qui est un modèle du genre.

L'on admira justement l'effort dépensé dans ce coin de la côte par l'homme d'énergie et d'imagination pratique qu'est M. Brouard. De larges routes ont été tracées, les lotissements préparés avec soin. On sent là le souci de faire beau et de tirer de la nature même le meilleur parti possible.

Déjà, nombreux sont ceux qui ont acheté des terrains sur cette plage ou de coquettes villas se construisent rapidement. Les sports auront aux Sables des protagonistes et des amis. Des terrains de tennis, de golf, réservent aux amateurs de bons moments. Fort de l'expérience acquise, M. Brouard et ses collaborateurs sauront mettre en valeur ce magnifique emplacement où leur rêve va pouvoir trouver sa réalisation.

C'est le souhait que leur ont adressé les bâtonniers et présidents de Chambre d'avoués, en leur nom personnel et au nom de leurs confrères, à la fin du déjeuner de samedi.

Gageons, en attendant que les Sables-d'Or deviennent, sinon la reine, du moins la dame d'honneur des plages de la côte, que tout l'été il y aura foule à visiter ce pays d'enchanted et que les étrangers qui villégiaturent de Granville à Bréhat s'y donneront rendez-vous.

## A propos du triage des pommes de terre

Nous avons signalé les doléances des exportateurs, relativement au triage défectueux des pommes de terre destinées à l'exportation.

Le Syndicat des Agriculteurs s'est ému des reproches faits à la culture à ce sujet. Il est le premier à demander que toute livraison défectueuse soit impitoyablement refusée. L'exportateur pouvant se rendre compte de la qualité de la marchandise, lors des changements de paniers. Mais il demande qu'on ne généralise pas de trop.

On a parlé à ce propos de la mauvaise orientation prise en ce moment par le marché de Rocabey. Le Syndicat des Agriculteurs se borne à constater que de nombreux envois parvenus à Saint-Malo par chemin de fer ou par bateau ont été vendus comme produit local, alors qu'il ne s'agissait pas de pommes de terre récoltées dans la région de Saint-Malo.

Il convient donc de faire la part des choses. Le bureau du Syndicat des Agriculteurs de l'arrondissement de St-Malo nous demande de dire que la situation actuelle n'est pas entièrement imputable à la culture.

Nous lui en donnons acte très volontiers.

#### DINARD

## Mauvais début

Les gendarmes de Dinard ont mis en état d'arrestation pour vagabondage un garçonnet âgé de quatorze ans, ayant déclaré être apprenti menuisier chez ses parents, à Rennes, et être venu à Dinard pour voir son oncle, employé à la gare.

Il prétendit se nommer Auguste Alliaume. Ses dires vérifiés ont été reconnus faux. Il a été conduit devant M. le Procureur de la République de Saint-Malo, qui se chargera d'établir son identité.

## Coups et blessures

Mme Victorine Plélan, femme Mollet, demeurant rue de la Malouine, a porté plainte contre sa voisine, Mme veuve Lesscouet, qu'elle accuse de l'avoir frappée avec un bâton sur la tête et aux côtés. Mme Lesscouet prétend avoir, au contraire, été l'objet d'insultes de la part de Mme Mollet et ne s'être nullement livrée sur elle à des violences.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

#### SAINT-SERVAN

## A St-Servan, une auto s'engage sur un pont ouvert et tombe... sur un bateau

Saint-Malo, 23 juin. — Hier soir, vers 8 heures 10, le sloop Servannick, patron Lorges, quittait le bassin de Saint-Servan dont le pont de l'écluse avait été levé.

À ce moment, survint à une allure assez vive, une automobile que conduisait un chauffeur d'un garage de Saint-Malo, M. Armand Lelièvre, qu'un camarade accompagnait.

Les deux hommes ne virent pas que le pont était levé, pas plus qu'ils n'aperçurent la chaîne de protection qui barrerait la route devant le pont.

L'auto franchit donc la chaîne et alla tomber sur le Servannick qui passait à ce moment. Elle tomba sur le pont du navire entre la barre que tenait M. Lorges et le roof. Par bonheur, aucun accident de personne ne se produisit, mais le maître de port, M. Bouvier, faillit être projeté dans l'écluse.

Les deux automobilistes furent, on le devine, quelque peu surpris de l'aventure. Le sloop remorqua son chargement inattendu jusqu'à devant la Grande-Porte, à Saint-Malo, d'où on la retira le lendemain matin.

#### DOL-DE-BRETAGNE

## Renouvellement des cartes des A. C.

Il est rappelé aux Anciens Combattants inscrits à la section doloise de l'U. N. C. que le renouvellement des cartes doit être effectué immédiatement.

Ils voudront bien s'adresser à cet effet à M. Maurice Vuillemain, trésorier de la section, à la mairie de Dol, aux heures d'ouverture du secrétariat.

#### CANCALE

## MARIAGE

Le 22 juin, a été célébré à l'église de Cancale, le mariage de Mlle Madeleine Lavigne, fille de M. et Mme Jules Lavigne, avec M. André Lemonnier, fils de M. et Mme Pierre Lemonnier.

M. l'abbé Boutier, vicaire à Cancale, a célébré la messe. Un déjeuner très bien servi au restaurant Continental a suivi la cérémonie.

Nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux et nos plus sincères félicitations aux deux familles.

#### SAINT-MELOIR-DES-ONDES

## Grande fête populaire

Les commerçants et cultivateurs réunis en séance publique à la mairie le 18 juin, ont décidé d'organiser le dimanche 19 juillet à l'occasion de la Fête Nationale et de l'assemblée annuelle, une fête populaire, dont ils ont arrêté les grandes lignes.

Après avoir désigné les membres du bureau du Comité des Fêtes, ils ont élaboré un programme, comprenant :

Un grand raid hippique doté de 700 francs de prix ; des courses de bicyclettes, régionale et communale ; course à pied, tournoi, mat de cocagne ; feux d'artifice, feux de Bengale avec embrasement du locher, grand bal champêtre.

Les forains ne paieront pas de droits de place le jour de la fête,

## Las de vivre

Le lundi 15 juin, rentrant de travailler aux champs, Mme Desnos, cultivatrice au lieu, en Saint-Méloir, fut surprise de ne pas trouver son mari à la maison. Sa fille étant mise à sa recherche le découvrit bientôt pendu dans le cellier.

Le corps était encore chaud ; on tenta de ramener le désespéré à la vie, ce fut en vain.

Agé de 61 ans, Louis Desnos souffrait déjà depuis longtemps et ne pouvait plus travailler.

M. le docteur de Coatarmanach a procédé aux constatations médicales et la gendarmerie à l'enquête habituelle.

#### St-PIERRE-DE-PLESQUEN

## Accident de bicyclette

M. Cobac, habitant Mont-Servin, en la commune de Lanherin, était venu à Saint-Pierre-de-Plesguen. Dans la côte de Fontaine-Saint-Pierre, voulant éviter une auto, il alla tomber sur le talus. Le garde champêtre, de passage, requiert une voiture pour le faire transporter à son domicile. M. Cobac se plaint de douleurs internes.

#### RÉGION DE FECAMP

#### FECAMP

## Un jeune homme et un enfant se noient accidentellement

Mettant la nuit à profit, deux jeunes gens se livraient à la pêche aux crevettes à l'aide de filets circulaires qu'ils lançaient à la mer du haut de la jetée sud. La pêche s'an-

nonçait excellente pour les amateurs, quand soudain un filet retenu par une aspérité se trouva immobilisé dans l'eau. L'un des jeunes gens tenta, avec lémérité, de descendre le long du môle de la jetée, en se tenant à la corde qui retenait la caudrette. Malheureusement, emporté par son propre poids, celui-ci glissa, perdit pied et tomba. Paralysé par l'obscurité il disparut sous les yeux de son camarade qui assista, impuissant, à cette scène tragique. La mer a rejeté le cadavre. La victime est M. Pierre Lamisse, âgé de 19 ans, employé de commerce au service de M. Vigneron, quincaillier. La famille habite Sainte-Hélène-Boudeville.

\* \*

Le jeune René-Albert Fiquet, âgé de 13 ans, dont la mère habite rue Herbeusé, s'est noyé accidentellement dans le bassin Berigny, en voulant monter à bord du dundee France. Après trois heures de recherches le cadavre de l'infortunée victime a été retrouvé.

## Blessé en nettoyant un revolver

M. Roger Boursier, âgé de 22 ans, ancien crieur de journaux, domicilié route de Valmont, nettoyait un revolver qui était chargé, mais qu'il croyait au cran d'arrêt. Soudain une détonation retentit. Atteint à la tête un peu au dessous de l'œil, le blessé ne perdit pas son sang-froid. S'étant rendu aussitôt à l'hospice, M. Boursier reçut les soins de M. le docteur Maupas qui procéda à l'extraction de la balle.

## Une villa cambriolée

Mettant la nuit à profit, des malfaiteurs se sont introduits par effraction dans la villa « Gai Séjour », située côté de Réneville et appartenant à M. Bourse, banquier à Paris. Le vol a été découvert par Mme Joly, propriétaire, qui constata que les portes et les fenêtres de la propriété étaient ouvertes alors qu'elle seule possédait les clefs.

## CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS

Les Mutilés et Anciens Combattants ont tenu leur Assemblée Générale à l'Hôtel-de-Ville sous la présidence de M. Louis Mazoyhié. L'ordre du jour comportait le renouvellement d'une partie du Bureau. Ont été élus : Vice-président, M. Louis Boulet ; assesseurs : MM. Raoul Allain, Léon Caumont, Boniface Resse, Maurice Lefebvre et Cyrille Vatinel.



J'ai trouvé le filon

## DENTELLES

EN GROS

Grand Stock au Plus Bas Prix

Etabli

MARTIN ROQUEBRUNE

19, rue Montmartre - PARIS, 1<sup>er</sup>

Envoi de l'Album de luxe contenant la reproduction photographique exacte de 400 modèles différents, contre la somme de 10 francs remboursable à la 1<sup>re</sup> commande.

R. C. Seine 209.896 B.

L'Imprimeur-Gérant : H. PAUL